



Mairie de Saint-Julien en Beauchêne

NUMÉRO SPÉCIAL DE L'ECHO du Bôchaine

1er avril 2019

LES ENERGIES RENOUVELABLES ONT-ELLES LE VENT EN POUPE ?

Chers habitants,

Après une longue interruption, voici un Echo du Bôchaine un peu particulier, consacré aux projets d'énergie renouvelable dans le Haut-Buëch. A ce jour, seule la centrale photovoltaïque installée au Chevalet est en service.

D'autres projets sont en cours, mais les tentatives faites tant à La Haute Beaume, qu'à Monbrand ou dans notre commune pour produire de l'énergie propre avec des éoliennes de puissance sont bloquées, probablement pour longtemps.

Nous vous communiquons les informations dont nous disposons aujourd'hui, et y ajoutons quelques compléments probablement déjà connus d'un grand nombre de lecteurs.

Nous terminons ce bien petit Journal par une liste des festivités qui devraient se dérouler sur la commune dans la période estivale.

Cordialement à vous tous.

Le Maire. J.C. Vallier

Projet éolien

La Société Valorem informe la commune de sa décision d'abandonner le projet Eolien du col de Montanit.

Lors d'une réunion qui s'est tenue à Veynes, dans le cadre de la commission de développement économique du territoire, les deux responsables de Valorem qui étaient invités ont présenté les démarches entreprises depuis un an pour tenter de faire avancer le projet Eolien qui leur a été confié par la municipalité de Saint-Julien en Beauchêne en Mai 2017.

Depuis que Valorem a été sélectionnée parmi les huit entreprises qui avaient répondu à l'appel à projet, la société s'est heurtée à de nombreuses difficultés. Ses représentants ont finalement été reçus récemment par les responsables de la DREAL PACA, qui avaient dans un premier temps, au démarrage du projet, refusé de les recevoir.

Valorem a également été confrontée à un avis défavorable de la DGAC, compte-tenu du risque que pourrait courir un véli-voleur maladroit s'il lui arrivait de se trouver à proximité immédiate d'une éolienne au Col de Montanit. - chose jugée totalement invraisemblable par nombre de spécialistes du vol à voile-

Aujourd'hui, Valorem constate avec regret que les conditions ne sont pas réunies pour que le projet du Col de Montanit puisse aboutir selon les prévisions qui avaient été faites.

On rappelle que l'industriel BORALEX, chargé du projet éolien de la montagne d'Aureilles, a lui aussi été confronté à un avis défavorable de la DREAL-PACA, pour des raisons similaires.

La commune attend communication de la décision définitive de Valorem, qui lui parviendra dès que les services de la Dreal auront fait connaître par écrit les arguments qui justifient leur avis défavorable pour le projet.



Voici les éléments disponibles à ce jour, en provenance de la Société Valorem : par « Notre Zone », il faut évidemment comprendre « Le Col de Montanit ».

Suite à un contact récent avec la DREAL, il se confirme que le site de reproduction de Vautour moine le plus proche est à environ 20 km de notre zone, et du Vautour fauve à 11 km (Vercors). Le site de réintroduction des Gypaètes du Vercors est à 18 km de notre zone et pour les sites de lâcher des Baronnies (moine et Gypaète), nous sommes autour des 30 km.

Le courrier officiel de la DREAL motivant leur avis défavorable sur le projet éolien est à la signature auprès de leur direction.

Compte tenu des sensibilités environnementales du secteur, et la très forte probabilité que le projet se voie refuser son instruction par les services de l'Etat, Valorem a pris la décision de se retirer du développement de ce projet.

Sans commentaires.

Energies renouvelables dans le Haut-Buëch

Les projets éoliens ayant peu de chance, dans le contexte actuel, de voir le jour, il reste l'énergie photovoltaïque, et quelques autres ressources le plus souvent marginales. En effet, ce ne sont pas les pico-centrales vantées par certains qui fourniront de l'énergie abondante au territoire. La ressource qui serait disponible à St Julien, avec une chute d'eau utilisant le dénivelé entre Montama et le centre du village, inférieur à une centaine de mètres, serait de quelques kilowatts, ce que consomme une seule habitation (à peine plus que l'énergie produite par grand vent par l'éolienne que tout le monde peut admirer chez un particulier à l'entrée de Veynes).

Le photovoltaïque.



Valorem va proposer à la commune d'étudier l'installation de panneaux sous les antennes de téléphonie, à Champ-La-Faisse.

Mais la problématique reste entière :

l'énergie produite par les panneaux ne pourra pas être transférée jusqu'à Veynes, à la fois parce que dans l'état actuel des lignes, on ne peut pas les utiliser pour transporter des puissances importantes, mais aussi parce que le poste source de Veynes ne peut plus accueillir la production des nouvelles installations, il « est » en quasi-saturation (compte-tenu des projets photovoltaïques engagés aujourd'hui).

Des projets de renforcement des lignes existantes sont dans les cartons, et d'autres technologies auxquelles réfléchissent les spécialistes pourraient être mises en œuvre.

Mais il semble hautement improbable de voir une implantation locale se faire avant plusieurs années.

La recharge des véhicules électriques.

La recharge des véhicules électriques peut s'imaginer de deux manières.

Il y a les véhicules qui font étape au niveau d'une borne installée à proximité d'une route nationale ou départementale, et ceux qui sont rechargés par le propriétaire concerné à son domicile, où il a fait installer l'équipement de recharge approprié.

Dans le premier cas, les bornes actuelles sont prévues pour délivrer un peu plus de 40 kW, ce qui permet à un automobiliste de passage de recharger à un niveau correct sa batterie en 45 minutes.

On imagine facilement que si plusieurs conducteurs ont choisi de recharger leur véhicule sur la même borne (située par exemple sur l'Aire du Bochaine), et s'y retrouvent les uns après les autres à quelques minutes d'intervalle, le dernier arrivé va devoir patienter une flopée d'heures avant de pouvoir reprendre la route.

Dans le second cas, le particulier va utiliser la puissance installée dans son logement -en général il dispose d'un contrat de 6 ou 9 kW- et comme il ne peut pas utiliser l'intégralité de l'énergie pour la recharge (il faut bien continuer à alimenter les autres équipements du logement), il est nécessaire d'immobiliser le véhicule une dizaine d'heures environ pour pouvoir repartir sur les routes.

La situation actuelle n'est gérable qu'en raison du très petit nombre de véhicules électriques en circulation . Inciter les particuliers -ceux qui en ont les moyens financiers- à acheter des véhicules électriques sans leur offrir dans le même temps des moyens sérieux de recharger leurs batteries en un court laps de temps est ce qu'il convient d'appeler un « trompe-couillon ».

Il faut bien avoir conscience que si cette situation n'évolue pas, le développement de la voiture fonctionnant à l'électricité fournie par un ensemble de batteries est condamné.

Les grands esprits réfléchissent à des dispositifs de « superchargeurs » qui pourraient permettre des recharges de batterie en une dizaine de minutes.

Ce type de fonctionnement nécessitera d'établir de nouvelles lignes susceptibles d'alimenter ces superchargeurs.

Difficile d'imaginer aujourd'hui que le Haut-Buëch puisse bénéficier rapidement de tels aménagements.



Energies Renouvelables ou Energie Nucléaire ?

On ne peut nier qu'il y ait une vraie volonté de poursuivre la production d'énergie au moyen de centrales nucléaires. Dans un article récent du Nouvel Observateur, Madame Audrey Pulvar relatait qu'au cours d'une conversation avec Monsieur Lévy, le grand patron d'EdF, celui-ci exprimait son scepticisme quant à la compétitivité des Energies Renouvelables, et plus encore sur les prévisions de RTE, la Régie des Transports de l'Electricité, qui parie sur une baisse de la demande en électricité dans les années futures, liée à une amélioration des rendements énergétiques. Selon la journaliste, dont il est difficile de mettre en doute les écrits publiés dans l'hebdomadaire, Monsieur Lévy affirmait « Mais oui, le lobby du nucléaire a gagné » et encore « des EPR, nous en vendrons partout. Et on en installera plusieurs en France » .



Il est indéniable que l'énergie nucléaire, si l'on fait abstraction des lourds inconvénients qui seront assumés par les générations futures (à supposer que la France ne subisse pas à son tour un Tchernobyl ou un Fukushima) est particulièrement adaptée aux besoin des populations, n'étant ni dépendante du soleil, comme l'énergie photovoltaïque, ni du vent, comme les éoliennes de puissance. De l'énergie 24 heures par jour, difficile de faire mieux.

Mais il y a un hic : les français, qui n'ont pas de pétrole mais des idées, ont vendu des EPR, mais n'arrivent pas à faire fonctionner celui qu'ils tentent de mettre en service à Flamanville.

Vu les incidents rencontrés au cours de sa construction, des incidents qui n'ont rien de mineurs à en croire la presse nationale, qui revient régulièrement sur les avatars qui surviennent à ce magnifique jouet, on peut vraiment se demander si il sera un jour capable de fonctionner aux performances annoncées : il était prévu que la machine fournisse une puissance largement supérieure à celle des centrales nucléaires actuelles, et aussi, de fermer deux centrales nucléaires ordinaires pour chaque EPR mis en service. Mais les responsables de notre EPR décideront-ils de faire fonctionner la machine dans des conditions de sécurité absolue à la performance annoncée, ou bien, de limiter la puissance produite eu égard au vécu de sa construction ? La réponse n'est pas connue.

Bref, dans un pays qui fabrique des avions remarquablement performants, qui lance des fusées de manière régulière, avec de nombreux satellites, sans aucun incident sérieux, on peut se demander comment les erreurs de fabrication de l'EPR peuvent survenir, si l'on suppose que ce sont des gens ultra-compétents qui sont chargés de sa construction.....

Restera en cas de difficultés ultimes, à demander aux chinois leur assistance, puisque ils ont réussi à mettre en fonctionnement l'EPR qu'ils ont installé à TAISHAN, et testé à sa puissance nominale en décembre 2018.

Programme des festivités à venir

Feux de la St Jean. Le samedi 22 juin. Animation musicale par des musiciens habitant la commune.

La troupe **Piment Scène** : à l'initiative du Village des Jeunes de Vaunières, courant Juillet, à confirmer.

Une troupe qui s'était produite en 2018 dans la salle polyvalente, pour un spectacle très apprécié du public.

Fête du village le samedi 20 juillet : animation D.J. Claude Petit-Barra.

Festival de Chaillol : le 30 juillet, à confirmer. Devrait être organisé dans l'église Saint-Blaise. Billetterie pour les spectateurs.

Probablement un **bal folk**, organisé par les Amis de Saint-Julien, dans le courant de l'été. Participation d'un orchestre local. Billetterie.

Exposition (sous réserve) par le SIVU Pays du Buëch d'Hier et d'Aujourd'hui. Date non définie.